



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

évacuation de camps de migrant

Question au Gouvernement n° 2388

Texte de la question

ÉVACUATION DE CAMPS DE MIGRANT

M. le président. La parole est à M. Mounir Mahjoubi.

M. Mounir Mahjoubi. Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur.

Gouverner c'est décider et agir avec éthique, c'est réconcilier justice et amour, comme le rappelait Paul Ricœur. S'il est un sujet qui occupe le cœur et l'esprit des habitants de ma circonscription et de nombreux Français, c'est bien celui du sort des personnes migrantes qui campent à trois portes de Paris – celle de la Chapelle, madame Obono (*Mme Obono proteste – Exclamations sur les bancs du groupe FI*), celle d'Aubervilliers et celle de la Villette – et aussi à Saint-Denis.

Quelque 2 500 personnes sont échouées dans les interstices de villes et de quartiers abandonnés. La semaine dernière, vous avez procédé à la mise à l'abri et à l'évacuation de près de 1 600 personnes.

Pour ma part, monsieur le ministre, je crois que vous avez agi avec justice et humanité et que c'était la seule solution possible. Mais j'en veux terriblement à ceux qui, avec leurs indignations confortables, madame Obono (*Mêmes mouvements*), ont tenté d'instrumentaliser et de manipuler la situation.

Je veux remercier les services de la préfecture de police et de la préfecture de région, qui se sont engagés depuis de nombreux mois pour avancer. Vous avez annoncé la sécurisation à long terme de ces quartiers. Cette sécurisation, madame Obono, nous la devons aux habitants de nos quartiers. (*Mêmes mouvements.*)

M. Éric Coquerel. C'est la troisième fois qu'il la cite nommément, monsieur le président !

M. Mounir Mahjoubi. Nous la leur devons parce qu'ils habitent dans les quartiers les plus pauvres de Paris et même de France. Ces habitants qui cumulent les précarités avaient face à eux des migrants qui, eux aussi, avaient été abandonnés. (*Vives exclamations continues sur les bancs du groupe FI.*)

La mise à l'abri, nous la devons à ces personnes. (*Mêmes mouvements.*)

Mme Bérangère Abba. Ces hurlements sont insupportables !

M. le président. Arrêtez maintenant, s'il vous plaît !

M. Mounir Mahjoubi. Nous la leur devons du simple fait de leur humanité, du simple fait de leur présence.

Mme Danièle Obono. Pourquoi m'interpelle-t-il ?

M. Mounir Mahjoubi. Monsieur le ministre, quel bilan tirez-vous de ce début d'opération ? Quand les portes d'Aubervilliers et de la Villette seront-elles concernées ? Nous serons vigilants, nous serons présents avec près d'une quinzaine de députés mais pas vous, madame Obono. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe FI.)* Nous sommes allés rencontrer les associations, les habitants et les migrants... *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. Il y a des règles : on n'interpelle pas un autre collègue qui se sent ensuite dans l'obligation de vociférer puisqu'il est privé de la possibilité de répondre. Il est utile d'interroger le Gouvernement qui va vous répondre, pas d'interpeller. Quant à vous, n'en profitez pas pour laisser libre cours à votre propension.

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Après des opérations menées à Nantes, Grande-Synthe et Calais, nous avons en effet procédé, la semaine dernière, à la mise à l'abri de quelque 2 500 migrants – des hommes mais aussi des femmes et des enfants – qui vivaient dans des campements au nord de Paris : à la porte de la Chapelle, sur le boulevard Wilson de la commune de Saint-Denis et à la porte d'Aubervilliers. Au milieu, se trouve ce que l'on appelle la colline du crack, hélas bien connue de celles et ceux qui vivent dans ce territoire.

En lien avec la préfecture de police et la préfecture régionale d'Île-de-France, nous avons mis ces personnes à l'abri dans des centres dédiés afin que chacune d'elles fasse l'objet d'un examen individuel et que, en fonction de sa situation administrative, elle puisse être prise en charge et orientée.

Certains de ces migrants attendent l'instruction de leur demande d'asile et nous avons des centres spécialisés pour les accueillir. Le nombre de places a été doublé depuis 2015, sous l'action de plusieurs gouvernements. D'ici à l'année prochaine, près de 105 000 places seront à notre disposition.

D'autres n'ont pas vocation à rester dans notre pays puisqu'ils sont arrivés au terme de toutes les procédures administratives et de tous les recours juridiques qu'ils ont engagés.

Enfin, d'autres ne sont pas hébergés alors que nous leur avons accordé la protection. Il nous faut augmenter le nombre de place d'accueil mais aussi les aider à s'intégrer. Au cours des dix-huit derniers mois, nous avons mobilisé 15 000 logements du parc social privé et nous souhaitons en mobiliser 16 000 supplémentaires l'année prochaine.

Avec Julien Denormandie, nous avons reçu tous les maires concernés pour trouver des solutions, commune par commune, territoire par territoire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Mounir Mahjoubi](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2388

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 novembre 2019](#)